



Le repérage, le dépistage et le diagnostic de TSA aux différents âges de la vie

Emmeline DOR, référente 1^{ère} et 2^e ligne – CRA de Lorraine

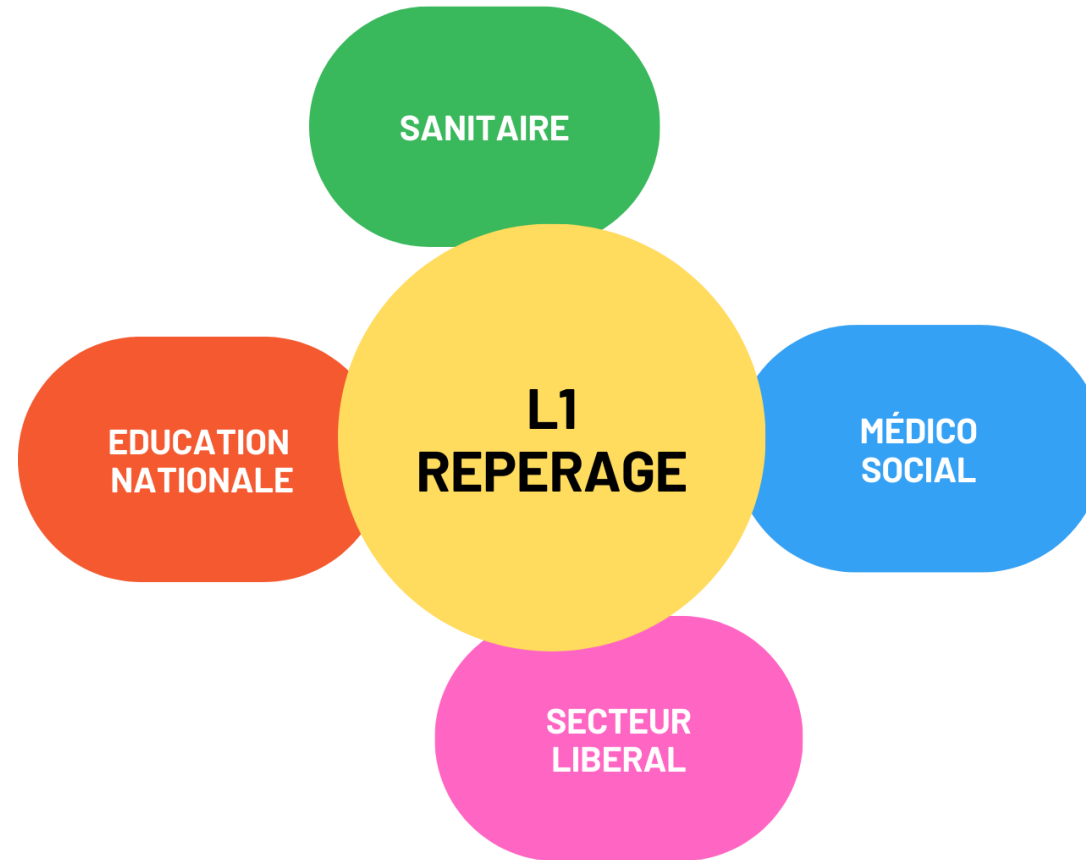
Léo COLLIN, référent 1^{er} et 2^e ligne – CRA de Lorraine

Cécile MORELLI, référente 1^{ère} et 2^e ligne – CRA Alsace

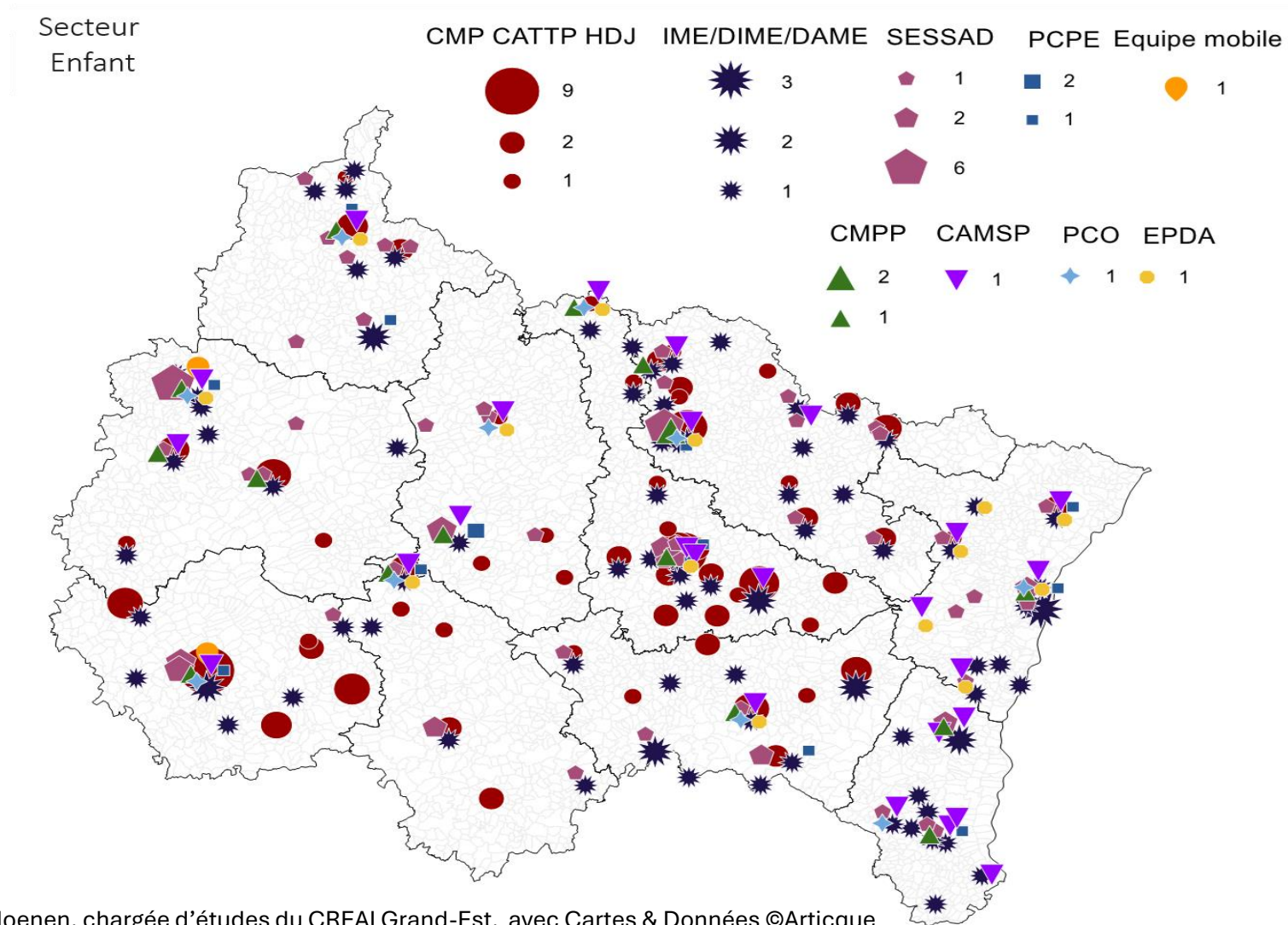
Remi BIANCO-LOITRON, référent 1^{ère} et 2^e ligne – CRA Alsace

Elodie SCOLARO, référente 2^e ligne – CRA Champagne-Ardenne

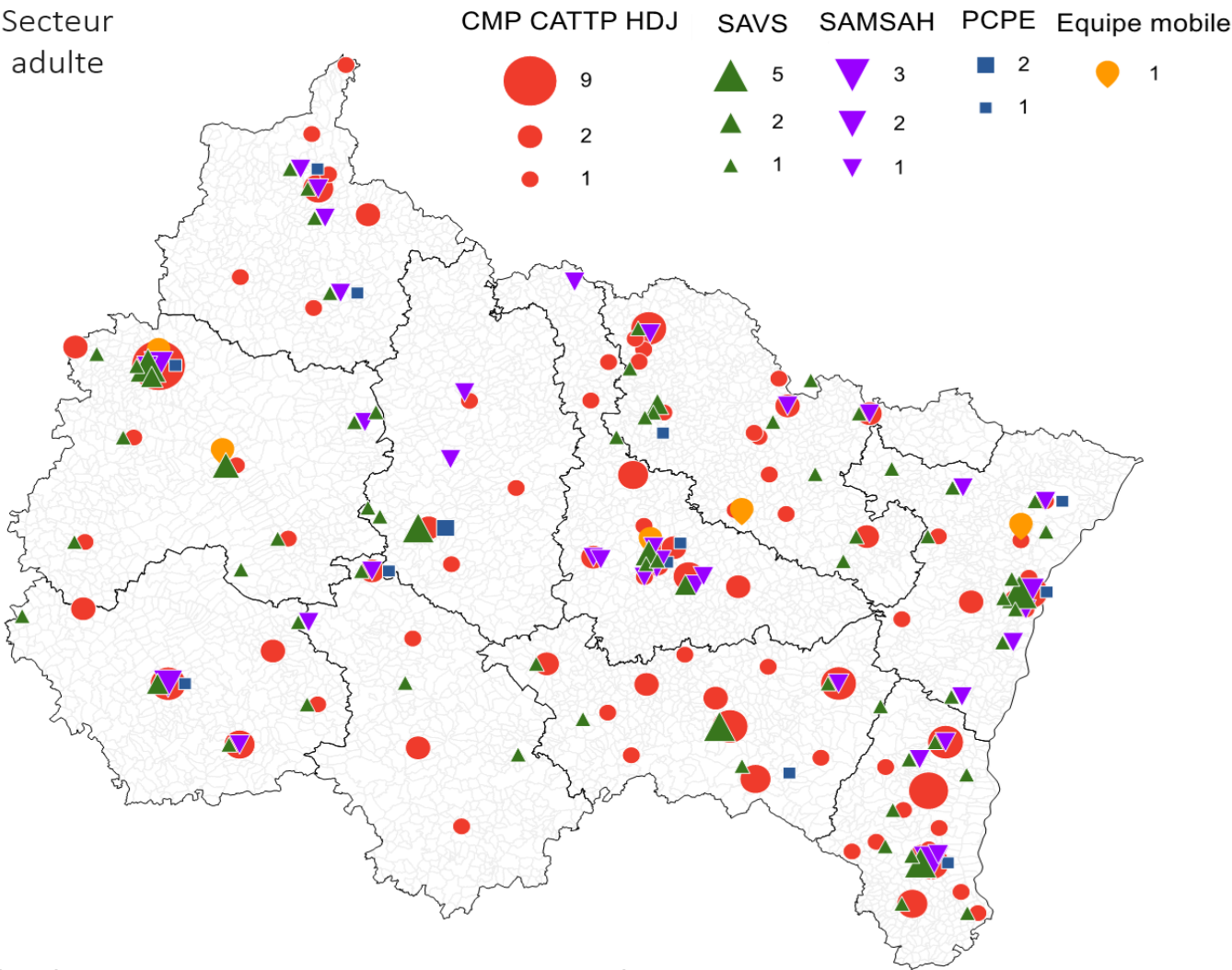
Les acteurs du repérage : enfants et adolescents



Les structures enfants et adolescents



Les structures adultes



Critères de répartition entre la 2^{ème} ligne et la 3^{ème} ligne TSA

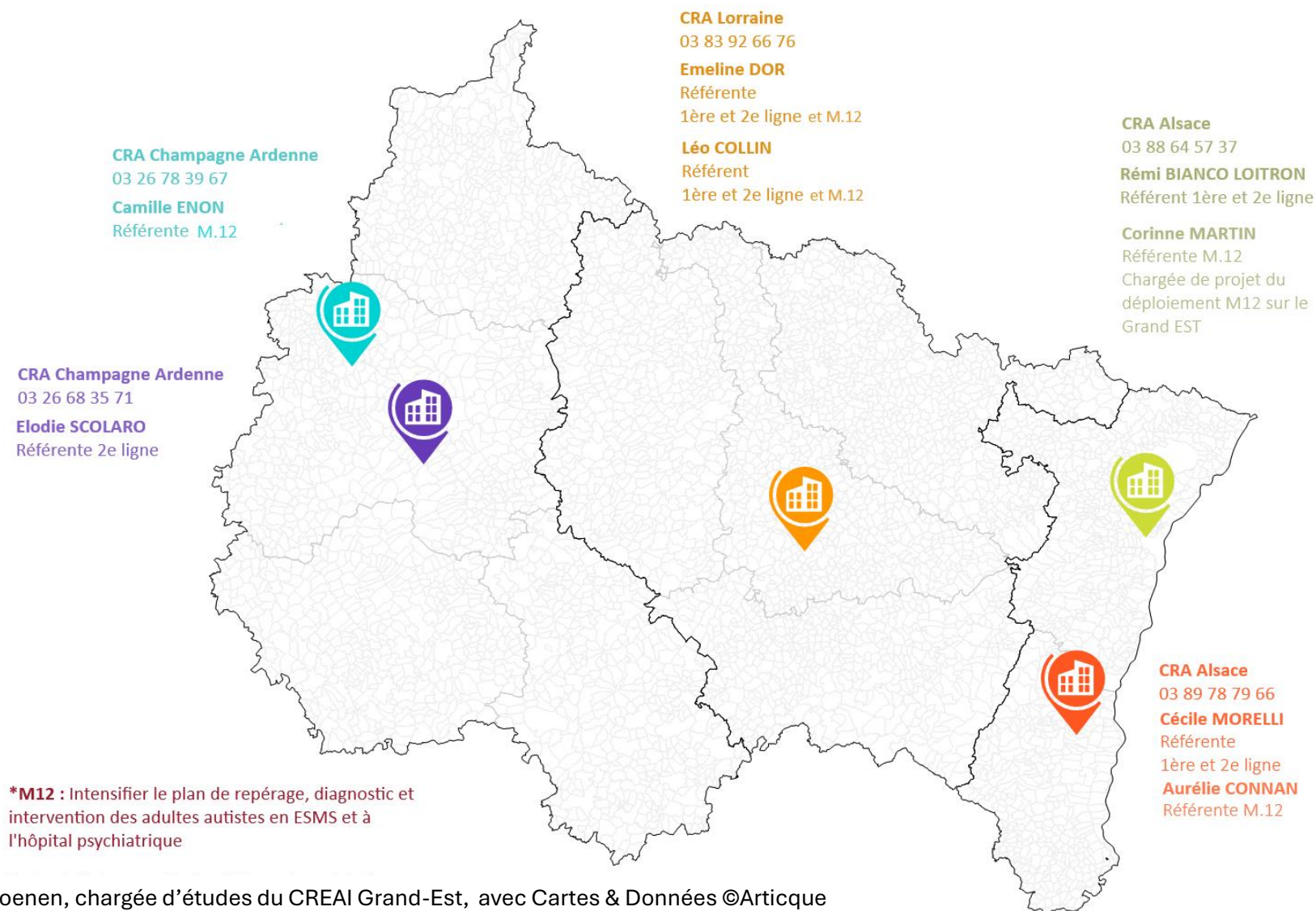


2 ^{ème} ligne (CAMSP, CMP, CMPP,...)	3 ^{ème} ligne (CRA ou services hospitaliers spécialisés)
<u>Enfants et Adultes</u> Pose un diagnostic de TSA (DSM-5; CIM-11) lorsque les symptômes cliniques correspondent aux critères diagnostiques sans autres troubles ou comorbidités associés	• Diagnostic différentiel difficile à établir • Troubles associés multiples, développementaux, somatiques, sensoriels, comportementaux, psychiatriques • Situations particulières, comme par exemple : intrication importante avec des troubles psychiatriques ou un trouble du développement de l'intelligence de niveau de sévérité grave ou profond ; présentation clinique atténuée ou repérée tardivement ; tableaux cliniques atypiques ; etc. • Désaccord sur le plan diagnostique (de la deuxième ligne, de la personne de la famille)

Le rôle du Référént 2^e ligne



Les référents 2^e ligne en Grand Est



Un besoin de structuration



✓ **Direction Interministérielle de la Transformation Publique (DITP) : mission d'amélioration des délais d'accès à un diagnostic au sein des Centres Ressources Autisme**

✓ **Rapport final de février à avril 2019**

Un besoin de structuration



1. Délais très importants pour obtenir un diagnostic en CRA
2. Listes d'attentes importantes
3. Augmentation de la demande



**Changeons
la donne !**

Faciliter le parcours diagnostique

1. Création de 3 lignes « **repérage et diagnostic** » pour répartir les demandes entre les différents acteurs (CRA, Hôpitaux, libéraux, etc.)
2. Clarifier et identifier les rôles des 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} lignes
3. Mettre en œuvre les critères de répartition entre 2^{ème} et 3^{ème} lignes :
 - ✓ Cas « simples »
 - ✓ Cas « complexes »





Le rôle du référent 2^{ème} ligne

Veiller à l'application des critères de répartition
des demandes de diagnostic, entre les 2^{ème} et 3^{ème} lignes ←

Coordonner la montée en compétences des professionnels
de 2^{ème} ligne de diagnostic ←

Être en interface entre les instances de tutelles
et la 2^{ème} ligne ←



La stratégie nationale 2023 – 2027



6 engagements

- ✓ Amplifier la **dynamique de recherche** et accélérer la diffusion des connaissances auprès de tous les acteurs
- ✓ Garantir une **solution d'accompagnement a chaque personne**, des interventions de qualité tout au long de la vie et **intensifier la formation des professionnels**
- ✓ Avancer l'âge du repérage et des **diagnostics** et intensifier **les interventions précoces**
- ✓ **Adapter la scolarité** de la maternelle à l'enseignement supérieur
- ✓ **Accompagner les adolescents** et les **adultes**
- ✓ **Faciliter la vie des personnes**, des **familles** et **faire connaître les troubles du neuro développement** dans la société



Merci de votre attention